

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DROIT ET LEGISLATION 1			
Ancien Code	PAEG1B96ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAER1960		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de droit et législation a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les législations en relation avec son milieu de vie (Europe, Belgique, vie privée) ainsi que son futur milieu professionnel (droit de la responsabilité).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours de droit et législation, l'étudiant sera capable seul :

- D'identifier et analyser les concepts qui sous-tendent la législation belge et européenne relatives à la profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B96ERGA Droit et législation 1

12 h / 1 C

Contenu

Introduction

Chapitre 1: La Belgique (Etat fédéral et entités fédérées);

Chapitre 2: La responsabilité pénale et la responsabilité civile;

1.Responsabilité pénale :

- notion;

- les infractions : contravention, délit et crime.

2.Responsabilité civile :

Chapitre 3 : Les cours et tribunaux;

Chapitre 4 : La vie de couple (cohabitation légale, de fait, le mariage) et la filiation.

Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

Sources et références

Elles sont disponibles dans les documents mis à disposition sur Connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les étudiants disposent d'un support écrit mis à disposition sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation écrite représente l'entièreté de l'évaluation et a lieu au Q1 et en cas d'échec(s) au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).